Mettre à disposition des entités de maintenance un centre d’informations sur l'intranet pour un accès rapide et actualisé à l'information métier et développer et encourager les échanges de services entre les entités maintenance

On va créer un serveur web dédié, qui sera le centre d’informations. Il permettra d’accéder à la base de données, que ce soit uniquement pour les contrats en cours ou tous les contrats (en cours et archivés). Il se trouvera sur l’intranet, à disposition des entités de maintenance. Il permettra un accès plus rapide et simple à des données toujours à jour. En effet, on mettra la base de connaissances sur un serveur local auquel peut accéder au centre d’informations. Ainsi, on pourra facilement depuis n’importe quel poste, ajouter ou modifier un fichier du serveur local grâce au centre d’informations. Donc un autre poste se connectant au serveur aura accès aux données actualisées, pour un meilleur suivi des contrats. La modification et la consultation est données est ainsi simplifiée et la communication entre les entités de maintenance améliorée.